

Inauguration Daher Aérospace – Par des Florides - Marignane Jeudi 16 juin 2011

Discours du Président Eugène Caselli

C'est bien à Marignane, lieu historique de l'aéronautique, que pouvaient le mieux se rencontrer les industriels regroupés au sein du pôle de compétitivité Pégase et Marseille Provence Métropole. L'implantation de Daher Aérospace répond ainsi parfaitement à cette logique à la fois historique et industrielle. Cela représente déjà 750 emplois effectifs et 55 000 mètres carrés d'immobilier d'entreprise.

Le parc des Florides est conçu pour devenir un lieu de croissance privilégié pour les industries aéronautiques. D'ailleurs, le pôle Pégase a retenu le site marignanais comme opération structurante de sa stratégie de développement. Nous sommes ici dans un parc d'activités de 60 hectares commercialisables qui donne la possibilité de livrer 300 000 mètres carrés d'immobilier d'entreprises et ouvre la perspective d'accueillir 4 000 emplois, et cela au cœur d'une région économique dynamique centrée sur les échanges et l'innovation.

Même si cela est tout à fait essentiel, et la Communauté urbaine s'y emploie, il ne suffit pas de créer les conditions propices à l'accueil des entreprises et de leurs collaborateurs en leur réservant des terrains. Notre collectivité a aussi l'ambition de leur proposer un environnement conçu pour privilégier l'efficacité du travail et la performance économique, et l'excellence d'une qualité de vie fondée sur l'importance accordée aux espaces publics et à la nature, puisqu'un parc paysager de 4 hectares est prévu. C'est donc moins une zone industrielle qu'un véritable nouveau quartier d'activités, et je sais que vous y tenez Monsieur le maire, cher Eric Le Disses, qui va encore apporter de la vie et de l'animation à Marignane.

L'inauguration, ce matin, du centre logistique d'Eurocopter constitue une étape importante. Suivra le village d'entreprises réalisé par Nexity et qui a fait l'objet d'une réflexion en amont avec Pégase afin de définir le profil et les spécificités des PME industrielles du secteur aéronautique.

Et c'est avec Pégase que les services de Marseille Provence Métropole travaillent au développement de deux plates-formes technologiques : le Centre d'étude des facteurs humains et Inovsys.

Impliquées à tous les stades du développement du parc des Florides, foncier aménagement, voirie, transport, infrastructures, les équipes de la communauté urbaine ont commercialisé 20 hectares de la première tranche : à côté de Daher Eurocopter et du village Nexity, un ensemble tertiaire du groupe Anahome, un industriel en aéronautique, Bonnans SA, et un spécialiste en lampes basse consommation, Midi Piles. La deuxième tranche, qui comporte 40 hectares, sera mise sur le marché à partir de l'année prochaine.

En charge du développement économique sur le territoire de ses dix-huit communes, Marseille Provence Métropole ne s'est nullement résignée à assister à la disparition de l'industrie régionale. Elle entend au contraire développer des activités de production. Pour cela, la collectivité s'efforce de constituer une offre foncière attractive, et ce n'est pas la

chose la plus facile à faire tant la pression reste considérable sur le foncier. Comme la place libre est rare, elle est chère !

Cinq parcs d'activité sont en cours de réalisation, qui totalisent 150 hectares, soit un potentiel de 700 000 mètres carrés d'immobilier d'entreprise et la perspective de 8 000 emplois. MPM y investit 80 millions d'euros qui doivent générer 700 millions d'euros au titre de l'investissement privé. Deux de ces parcs se situent dans le bassin Nord-Ouest du territoire métropolitain où nous nous trouvons : le parc des Aiguilles à Ensues-la-Redonne, et le parc d'Empallières à Saint-Victoret.

Pas plus qu'elle n'est circonscrite à la seule Marseille, la recherche du développement économique ne saurait se limiter au territoire de la Communauté urbaine. Nul ne niera sérieusement que les grands défis auxquels nous sommes confrontés ne peuvent et pourront être relevés et gagnés qu'à une échelle métropolitaine élargie. Qu'ils s'agisse de préserver des espaces naturel, tant terrestres que maritimes, de dynamiser des activités économiques sans sacrifier l'espace nécessaire à l'agriculture, d'assurer les échanges et la desserte de manière coordonnée et cohérente, de répondre aux besoins de logement d'une population qui continue à s'accroître, toutes ces problématiques de première importance appellent des solutions concertées et même une véritable ambition métropolitaine. C'est notamment la raison pour laquelle, toute l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale et le Projet d'aménagement et de développement durable, qui répond précisément à ces enjeux majeurs, tout ce travail de planification est résolument inscrit dans un espace géographique qui excède les limites administratives de notre collectivité.

C'est cette logique fondée sur la Communauté de Destin d'un territoire élargi qui permettra dans la décennie à venir à l'espace Métropolitain que nous appelons de nos vœux à rayonner au niveau économique et culturel en Europe du Sud et en Méditerranée.

Je vous remercie.